

Informations et consignes importantes

- Le traiteur est responsable de ses déchets, bouteilles vides et du nettoyage de la cuisine.
- De la protection des sols (parquet) derrière les buffets et le bar.
- Il est également responsable, avec d'éventuels autres prestataires techniques, du montage et du démontage (avec l'aide de notre régisseur).
- La présence de personnel de service est obligatoire durant toute l'exploitation.

- Est explicitement proscrit l'usage de paillettes, confettis et autres biens ou accessoires pouvant y être assimilés par nature ou par usage.

- Tout autre matériel de diffusion sonore que celui mis à disposition par Le Solaris est formellement proscrit.
- Arrêt de la musique environ 30mn avant l'heure de fin d'exploitation pour un départ des invités tout en douceur.

- L'utilisation comme monte charge de l'élévateur PMR extérieur (situé dans une cour privée commune à 2 immeubles) est réglementée afin d'éviter les nuisances sonores :
 - Son accès est proscrit durant l'exploitation si une musique forte est diffusée.
 - Les livraisons / reprises de matériel par son biais sont interdites entre 22h et 7h.
 - Le silence dans la cour privée est de rigueur.

Contacts

- **Régisseurs d'évènements** (présent durant toute la durée de l'événement)
 - François 06 09 40 94 94 / fdorval84@gmail.com
 - Roman 07 81 94 26 93 / roman.bensalem@gmail.com

- **Régisseur lieu** (à contacter pour les éventuelles livraisons et reprises hors événement)
 - Ismaïl 07 68 42 88 93

